

# Modalités de calculs d'impacts des actions de MDI

On distingue deux grandes familles d'actions dans TIMS : les accompagnements et les solutions, chacune se divisant en plusieurs types. A chaque type d'actions correspondront des indicateurs spécifiques.

Dans le but d'agréger leurs impacts, il est souhaitable de concevoir le **modèle de données** unique de manière à faciliter les agrégations (notamment s'agissant de la caractérisation des publics et des déplacements (modes, motifs, distances, fréquences)).

Famille	Type	Indicateurs types
Actions d'accompagnement	Acc. Individuel (suivi sur plusieurs mois). Orientation vers 1 ou plusieurs solutions (TIMS ou hors TIMS, comme les Transports en commun)	Durée moyenne de l'accompagnement, répartition des profils des bénéficiaires, impacts sur la mobilité et ses effets
	Acc. collectifs : actions ponctuelles ou récurrentes, ciblées sur un type de solution ou pas. S'adressent : § directement aux bénéficiaires § à des intermédiaires : Mission locale, France Travail...)	Lieu, publics ciblés nombre de participants, modalités, satisfaction (questionnaire)
Solutions de mobilité	Co-voiturage (solidaire ou non)	Détail des trajets ou stats agrégées, nb de passagers
	Autopartage	Détail des trajets ou stats agrégées (nb, distances, durées, taux d'utilisation...)
	Mise à disposition de vélos à assistance électrique	Détail des trajets ou statistiques agrégées : durées, distances, motifs principaux
	TAD / TUS	<i>Idem.</i>
	Mobilité évitée / inversée	Taux d'utilisation des services. Informations sur la mobilité évitée ou l'accès permis.

Pour certaines actions comme la réalisation de services ou d'ateliers de réparation de vélo ou de garage solidaire, on pourra se contenter des statistiques de fréquentation, éventuellement complétées par des enquêtes de satisfaction.

# Processus d'élaboration et limites

La conception, la mise en œuvre et l'exploitation du système de suivi-évaluation des actions devront répondre à plusieurs défis et tenir compte de nombreuses limites.

## Amélioration continue

Le programme étant nouveau, tant dans la combinaison des objectifs (durabilité et inclusivité) que dans ses modalités pratiques (bouquets d'actions territoriales), ce référentiel doit être conçu « au fil de l'eau » et en consultant largement les porteurs de projets, tant sur leurs attentes que sur les outils qu'ils utilisent déjà, afin de limiter au maximum la charge de travail dédiée au rapportage et maximiser la quantité et la qualité des données remontées.

## Freins et limites

EG : cf. PPT formation CEMI

L'analyse des candidatures en réponse à l'AMI « Projets locaux » de TIMS a montré une culture du suivi-évaluation peu développée en général, à de rares exceptions près. De même, la grande majorité des porteurs de projets se sont déclarés demandeurs d'outils pour assurer le rapportage des actions.

## Méthode et gouvernance

Au vu de ces limites et des enjeux variés du programme, une co-construction des indicateurs et du système de rapportage est recommandée, de manière à :

- s'assurer que chaque partie prenante est en mesure de suivre et évaluer les actions au regard de ses propres objectifs/temporalités...

- Maximiser le niveau d'acceptation des contraintes inhérentes au rapportage

La **restitution des résultats aux porteurs et acteurs** des actions est également un bon moyen de renforcer la coopération.

# Caractérisation des publics et des déplacements

Les lignes directrices pour la caractérisation (modalités) des publics et des déplacements devraient être le résultat d'une intégration basée sur des compromis entre :

La précision idéale

## Les contraintes de la collecte de données

La compatibilité avec les cadres de référence : chaque modalité doit pouvoir être mise en correspondance avec une modalité du cadre de référence ciblé

Pour les déplacements, on peut citer les éléments de choix suivant, avec leurs cadres de référence :

Variable	Exemple de modalités	Cadres de références
Modes de déplacement	vélo musculaire, vélo à assistance électrique, voiture – passager...	EMC <sup>2</sup> / EMP HBEFA, Base Empreinte Ademe (pour la compatibilité avec la typologie des facteurs de consommation et d'émissions)
Motifs de déplacement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Chaînes de déplacement : 1 motif par destination : Travail, Courses, Retour domicile</li><li>- Mode «A/R » : Domicile-Travail, Courses, Loisirs</li></ul>	EMC <sup>2</sup> / EMP
Fréquence	« 2 à 3 fois par semaine »	Id. Les fréquences sont converties en fréquences annuelles pour réaliser les cumuls.
Distances	Valeur en km (par trajet ou moyenne). Dans certains cas on pourra évaluer une distance routière à partir des informations sur l'origine et la destination	Id.

De même, pour les personnes, on peut citer les éléments de choix suivant, avec leurs cadres de référence :

Variable	Exemple de modalités	Cadres de références
Catégorie sociale	Actif en emploi / chômeur, retraité	INSEE
Type de territoire de résidence	Pôle urbain, Couronne périurbaine, Commune multipolarisée, Commune hors influence des pôles	Types d'aires urbaines Grille de densité à 7 niveaux de l'INSEE

## Les domaines peu ou pas couverts

Pour les raisons évoquées ci-dessus, certains impacts seront peu ou pas couverts pas le référentiel d'évaluation de TIMS, notamment :

Les impacts économiques quantifiés des actions pour les bénéficiaires et leurs ménages, qui nécessiteraient des informations difficiles à obtenir

Les impacts quantifiés sur les temps de transport

Les impacts indirects sur l'entourage des bénéficiaires

- Les impacts sur les acteurs des actions (accompagnement et solutions)

Comment considérer les actions de démobilité, de mobilité active ou d'accès à la mobilité dans des cas de sobriété subie

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/eviter-reduire-compenser-erc-en-quoi-consiste-cette-demarche>

---

Revision #7

Created 9 January 2026 11:11:05 by Thomas Paysant Leroux

Updated 6 February 2026 14:41:03 by Thomas Paysant Leroux